

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CIEL ET TERRE PRESTIGE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES DEUX
PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16, Section KX, Parcelle 81, dans
l'immeuble abritant l'Agence MOOV, en face de l'ENA, au
1er étage désigné Appartement A7, 06 Boîte Postale
2709 ABIDJAN 06., Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/06/2023 reçus par Me ADE-MENSAH DIAKITE T. JOCELYNE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 15/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CIEL ET TERRE PRESTIGE »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La promotion immobilière sous toutes ses formes, l'entreprise de travaux de construction de bâtiments, publics ou privés et de tous immeubles pour le compte de tous tiers ;

- L'intermédiation, la mise en relation d'affaires, la recherche de partenariat et d'opportunité d'affaires ;

- Le conseil et l'assistance en investissement, la recherche de financement, le conseil stratégique et le financement des personnes physiques et morales ;

- La gestion d'entreprise, l'étude de faisabilité de divers projets, la restructuration d'entreprise ;

- L'acquisition et/ou la vente de tous terrains, immeubles ou parts de sociétés immobilières ;

- La conception, la réalisation, l'aménagement, la construction, le lotissement sur lesdits terrains d'ensembles immobiliers, de programmes ou opérations

immobilières et de bâtiments en tous genre, notamment à usage d'habitation, commercial, industriel ou professionnel, pour en faire la location, la gérance ou la vente ; la réalisation de tous travaux annexes y afférents : menuiserie, carrelage, peinture, badigeonnage, plomberie, étanchéité, tuyauterie, électricité, climatisation, décoration, tapisserie, jardinage ;

- La gestion, l'administration, la gérance, la conservation, l'entretien, et l'exploitation par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, location ou autrement ainsi que tous immeubles qui seraient édifiés par la société sur les terrains qu'elle aurait acquis ; assurer le syndic en général ;

- La réfection de bâtiment et autres réhabilitations ;

- La réalisation de tous travaux de transformation, améliorations et installation nouvelles, conformément à leur destination ;

- Les fournitures de bureau ;

- La restauration ;

- L'évènementiel ;

- La commercialisation de tenue vestimentaire et tous autres objets de mode ;

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Et pour la réalisation de l'objet social

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou ayant un objet similaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16, Section KX, Parcelle 81, dans l'immeuble abritant l'Agence MOOV, en face de l'ENA, au 1er étage désigné Appartement A7, 06 Boîte Postale 2709 ABIDJAN 06., Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme ELLO DINGUI APPLA LORRAINE VICTOIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03934 du 10/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50411/GTCA/RC/2023 du 10/07/2023

